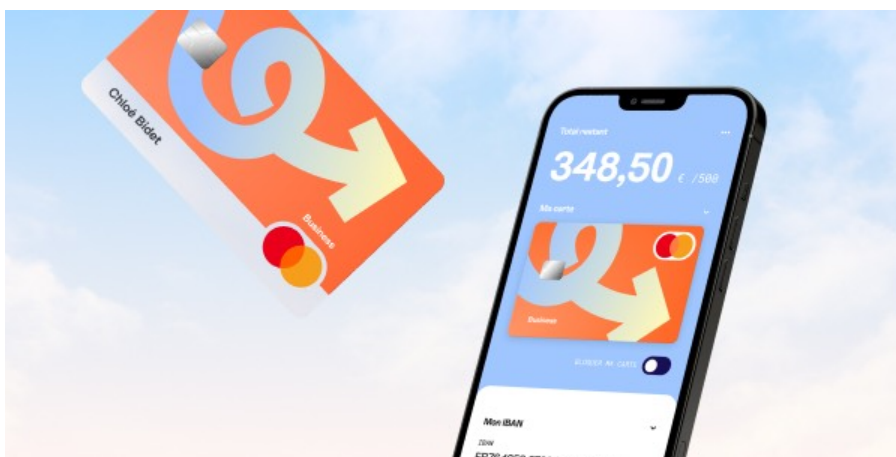


Quel bilan pour le Forfait Mobilités Durables deux après son lancement ? Le constat de Betterway

Alors que l'ADEME s'apprête à publier, le 30 juin prochain, la deuxième édition de son baromètre du Forfait Mobilités Durables (FMD), l'heure est au bilan des deux premières années du dispositif. À cette occasion, Betterway - spécialiste de la mobilité en entreprise - dresse son panorama des réussites, des freins mais propose aussi des solutions pour accélérer le développement du FMD.

Lancé dans le cadre de la Loi LOM, le Forfait Mobilités Durables (FMD) vise à inciter les salariés français à délaisser leur voiture personnelle pour adopter des modes de transports durables pour se rendre au bureau. Encore facultatif, ce dispositif invite les entreprises volontaires à financer - à hauteur du montant souhaité - les déplacements alternatifs de leurs effectifs : vélo, covoiturage, trottinette etc...



Un an après son lancement, près de 30% des entreprises avaient adopté le FMD ou étaient en passe de le mettre en place. Ces résultats, certes encourageants, demeurent toujours insuffisants.

Lever les freins pour accélérer le déploiement du FMD

- ▶ Souvent associé à la pratique du vélo, **ce dispositif demeure considéré comme uniquement applicable par les grandes entreprises implantées dans les grandes métropoles**. Ce constat se vérifie notamment par le portefeuille clients des spécialistes de la mobilité tels que Betterway qui collabore avec des entreprises comme TF1, Allianz, ou encore METRO... Les PME et les ETI sont, quant à elles, plus frileuses et n'osent pas s'emparer du sujet, pensant que la solution n'est pas adaptée à leur structuration. Pourtant, l'utilité du FMD s'étend largement au-delà des grandes agglomérations. Il permet de favoriser la pratique du covoiturage et de lutter contre l'auto-solisme. Il est donc doublement bénéfique pour les entreprises, quelle que soit leur taille : il participe à leur politique RSE et fait gagner du pouvoir d'achat aux collaborateurs sans augmentation de salaire.

- Ces freins sont avant tout liés à **un manque de communication autour du FMD**. Beaucoup d'entreprises estiment à tort qu'il s'agit d'un dispositif compliqué à mettre en place. Le cumul avec les aides déjà existantes, dont la prise en charge à 50% des abonnements de transport en commun, leur rend encore la tâche plus difficile. Ces dernières ont d'ailleurs tendance à séparer les deux avantages, un frein au développement des nouvelles mobilités qui nécessitent de la flexibilité.

Réformer le FMD pour créer le Budget Mobilités Universel

Dans cette optique, Betterway **appelle le nouveau gouvernement à voter un Budget Mobilités Universel**. Celui-ci viendrait remplacer l'abonnement aux transports en commun et le Forfait Mobilités Durables. Son but ? Simplifier les démarches administratives des entreprises, tout en incitant les salariés à délaisser l'autosolisme pour leurs trajets domicile-travail. Comme pour la santé, où les entreprises doivent mettre à disposition de leurs salariés une mutuelle couvrant leurs dépenses de soin, elles pourraient avoir recours à un budget "mobilité" pour chacun de leurs employés. Ce budget, obligatoire et plafonné à 800€ par an, permettrait à chaque salarié de trouver le mode de déplacement durable le plus adapté à ses besoins.

Ce nouveau dispositif lutterait massivement et efficacement contre l'autosolisme et son lot de désagréments pour la collectivité (émissions de CO2 et autres gaz à effet de serre, microparticules, pollution sonore, place, congestion du trafic,...).



À propos de Betterway :

Créée en 2019 par Denis Saada (CEO) et Alain Mady-Fetherstone (COO), cette fintech française a développé la première carte de paiement dédiée à la mobilité des salariés. Le but ? Permettre aux entreprises de créer des comptes mobilités pour leurs salariés et de mettre en place une véritable politique de mobilité, vertueuse d'un point de vue Ressources Humaines (RH) et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Qu'il s'agisse de trajets à vélo, en métro, covoiturage ou encore trottinette et scooter électriques partagés, Betterway permet aux entreprises de participer financièrement aux déplacements de leurs collaborateurs d'une manière plus globale, en bénéficiant notamment du Forfait Mobilités Durables.